

## Arts du spectacle et documentation

### Perspectives actuelles

Le développement, pris depuis une vingtaine d'années par les organismes qui se préoccupent de recueillir, conserver et communiquer les documents-témoignages du spectacle, n'est pas le fait du hasard. Il répond à une évolution rendue nécessaire par la conjonction de différents facteurs parmi lesquels sont à citer en particulier :

l'éclatement des formes traditionnelles du spectacle ;  
le mouvement de diffusion culturelle par les arts du spectacle auprès du grand public ;  
l'importance prise dans l'université par l'enseignement du théâtre et du cinéma dans une orientation à la fois théorique et pratique : aux Etats-Unis existent 1.500 organismes d'enseignement théâtral ; en France, 17 universités ont un enseignement de théâtre ou de cinéma ;  
le développement de la recherche universitaire sous une forme pluridisciplinaire : historique, sociologique, esthétique, psychologique, technique ;  
l'importance retrouvée de la valeur pédagogique du jeu dramatique, de la danse, de l'expression corporelle dans les différents types d'enseignement.

La deuxième édition de *Bibliothèques et Musées des arts du spectacle dans le monde* (Paris, Editions du CNRS), publiée en 1967, recensait plus de trois cent cinquante organismes spécialisés répartis dans trente-sept pays.

Parallèlement à cette progression quantitative, une évolution qualitative de la composition des fonds s'est produite en réponse aux nouveaux objectifs de recherche. Deux faits sont en ce sens particulièrement notables :

d'une part l'importance prise par les documents de nature audiovisuelle (enregistrements sonores, bandes vidéo, films) qui permettent une nouvelle approche du spectacle en dépit du caractère éphémère de la représentation ;

d'autre part le souci de conserver groupés les éléments de toute nature relatifs au spectacle (textes de pièces, conduites de mise en scène, maquettes planes et construites, costumes, accessoires, affiches, programmes, photographies de scène, critiques, notes d'artistes, archives, enregistrements de musique de scène, etc.), la dispersion ôtant trop souvent à ces documents leur signification artistique, historique et documentaire.

Pour répondre à la situation nouvelle un effort coordonné de normalisation et de rationalisation s'est peu à peu imposé à l'échelle nationale et internationale en vue d'améliorer la qualité des informations, de faciliter les travaux collectifs et les échanges de données.

Dès 1960, au sein de l'A.B.F., a été créée une Section des Bibliothèques-musées des arts du spectacle qui, ultérieurement par suite de la multiplication des groupes et sections, s'est transformée en sous-section des Bibliothèques spécialisées.

La Section internationale des Bibliothèques-musées des arts du spectacles (SIBMAS) de la FIAB avait été fondée dès 1954. Elle s'est depuis constituée en association internationale sous le nom de Société internationale des Bibliothèques-musées des arts du spectacle gardant l'appellation plus connue de SIBMAS.

Dans le souci d'adopter une méthodologie documentaire, en harmonie avec les orientations nouvelles d'expression artistique ou de recherche, et pour s'orienter vers une plus efficace coordination, la SIBMAS a décidé de créer, lors de son 10<sup>e</sup> Congrès à Bruxelles en octobre 1972, une commission spécialisée, la Commission SANDAS (Système d'automatisation et de normalisation des données documentaires relatives aux arts du spectacle), afin d'établir progressivement les bases d'une normalisation du traitement des documents qui, internationalement acceptée dans ses grandes lignes, permettrait d'envisager ultérieurement la création d'une banque internationale de données.

Cet effort de normalisation et de rationalisation entre organismes de documentation doit se situer à plusieurs niveaux :

- a) au niveau de la collecte des documents et des informations, recueillis « à la source » au moment de la présentation des spectacles ;
- b) au niveau de l'entrée des documents quelles qu'en soient les caractéristiques formelles (documents imprimés, audio-visuels, objets) ;

c) au niveau de l'analyse ou de l'interprétation scientifique du document (indexation).

Il doit être orienté dans la perspective très particulière des données spécifiques aux arts du spectacle, tout en s'appuyant sur des principes qui soient en harmonie avec les systèmes documentaires universels (Contrôle bibliographique universel, UNISIST) et les expériences analogues poursuivies dans les autres branches des sciences humaines, particulièrement dans les domaines artistiques connexes, musique et arts plastiques ; c'est pourquoi, dans le cadre international, la SIBMAS travaille en étroite collaboration avec la FIAB (Fédération internationale des associations de bibliothécaires), l'ICOM (International council of Museums), l'IIT (Institut international du théâtre), l'AIBM (Association internationale des bibliothèques musicales), le CICT (Comité international du cinéma et de la télévision), la FID (Fédération internationale de la documentation).

Etant donné l'importance prise par les arts du spectacle dans l'enseignement, il est apparu également qu'une coordination plus précise devait s'instaurer entre enseignants et organismes de documentation : une commission s'est créée à cet effet au sein de la SIBMAS en 1972.

Dans la recherche des méthodes documentaires, l'équipe du CNRS, qui depuis 1960 travaille en coopération avec le Département des arts du spectacle à la Bibliothèque de l'Arsenal, a déjà réalisé des travaux importants. Le système conçu, intitulé CREDAS, qui s'applique progressivement à des champs de travail expérimentaux — en attendant d'être utilisé pour l'ensemble des collections du Département des arts du spectacle — a été élaboré pour s'adapter aux réalités nouvelles dans un esprit prospectif :

- a) il concerne toutes les catégories de documents, quelles qu'en soient la nature et la forme (documents audio-visuels, documents d'archives, textes imprimés, documents iconographiques, objets divers) et se module pour un traitement rétrospectif ou courant, unitaire ou sériel ;
- b) il s'applique à tous les arts du spectacle considérés globalement ou séparément et reste « ouvert » de telle façon que puissent s'y insérer : les formes nouvelles des arts du spectacle et les domaines connexes ou marginaux.

Il n'est pas possible dans le cadre de cet article d'exposer, même brièvement, les principes directeurs du CREDAS qui ont fait l'objet de différentes communications au cours de congrès et commissions spécialisés. Nous nous contenterons ici d'attirer l'attention sur l'élément initial du traitement catalographique qui est la fiche d'identification du spectacle, commun dénominateur de tous les documents traités. Ce système de traitement a l'avantage de permettre parallèlement la sortie de documents d'information utilisables lors des collections traitées comme l'atteste le *Répertoire permanent de la production théâtrale*.

Un tel répertoire, produit à l'échelon national par chaque pays, constituerait une base solide d'échanges de données et une étape intéressante dans la coopération internationale.

### **Répertoire permanent de la production théâtrale — France**

Ce répertoire qui va paraître incessamment a pour but de recenser les créations, nouvelles présentations scéniques, reprises de la production théâtrale en France (théâtre français et théâtre étranger joué en France).

La périodicité sera annuelle, le recensement portant sur la saison théâtrale précédant l'année de publication.

Il est rédigé par le Centre de recherche documentaire sur les arts du spectacle, équipe de recherche associée au Centre national de la recherche scientifique, relevant du Centre de recherche de l'Université Paris VIII et travaillant au sein du Département des arts du spectacle de la Bibliothèque nationale dans les locaux de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Le comité de rédaction est constitué de : André Veinstein, professeur à l'Université Paris VIII, directeur du CREDAS ; Cécile Giteau, conservateur en chef du Département des Arts du spectacle à la Bibliothèque nationale ; Monique Girardin, bibliographe au CNRS qui, assistée de Françoise Grenouillat (CNRS), est la rédactrice du répertoire.

Le répertoire est publié par les soins de la Bibliothèque de l'Université Paris VIII sous la responsabilité de M. Marcel Guilbaud, conservateur en chef, assisté de Mme Hélène Couturier (1).

La première livraison (saison 1973-1974) comprendra un recueil d'environ 150 pages composées chacune de 8 fiches détachables et un fascicule d'index (titres, noms, lieux et festivals).

Chaque spectacle fait l'objet d'une notice subdivisée en trois zones :

- la zone de l'œuvre qui regroupe les indications relatives aux auteurs, adaptateurs, sources d'inspiration du texte représenté et titre ;
- la zone des représentations ou « adresse » où figurent les mentions de lieu et date du spectacle, noms des personnes et organismes responsables de la réalisation artistique et de l'organisation des représentations ;
- la zone de la présentation scénique qui rend compte de la participation des personnalités qui ont assumé les principales fonctions scéniques (mise en scène, décoration, costumes, musique de scène...).

SHAKESPEARE (William).- Périclès (Pericles). Texte français de Jean-Louis Curtis.

- Paris, Théâtre Français (adm. gén.: Pierre Dux),  
21 janvier 1974.- Spect. de : Comédie-Française  
(adm. gén.: Pierre Dux).

M. en sc. : HANDS (Terry)

Déc./Cost.: O'BRIEN (Timothy) et FIRTH (Tazeena)

Mus. : WOOLFENDEN (Guy)

Chorég. : BROOME (John) [danses et combats]

Pour une information complémentaire il nous a paru intéressant de présenter ci-après quelques extraits de l'introduction du répertoire :

*La publication du premier tome du Répertoire permanent de la production théâtrale n'est en fait qu'une étape dans un travail entrepris depuis une quinzaine d'années, avec l'aide du Centre national de la recherche scientifique et grâce aux possibilités offertes par les collections des arts du spectacle de la Bibliothèque de l'Arsenal.*

*Depuis 1960 en effet la collecte d'informations d'actualité sur les spectacles et leur mise en forme selon les règles d'un système documentaire qui était parallèlement en cours d'élaboration (CREDAS : Code de références et de documentation des arts du spectacle) ont abouti à la constitution d'un fichier de près de 20.000 fiches. Ce fichier, dit « fichier de l'actualité théâtrale », implanté dans les locaux de la Bibliothèque de l'Arsenal, rend déjà des services appréciables, directement ou par l'intermédiaire des bibliothécaires des collections des Arts du spectacle. Nous ne pouvions que souhaiter la diffusion plus large dont la Bibliothèque de l'Université Paris VIII nous offre les moyens.*

*Dans ce premier répertoire consacré à la saison 1973-1974 la plus large place a été faite au théâtre dramatique puisque 1.082 notices sur 1.155 lui sont consacrées. Nous avons dû provisoirement exclure la danse, le mime, les marionnettes, qui peu à peu viendront compléter les prochains tomes, et, dans le domaine du théâtre musical, nous n'avons retenu que quelques nouvelles présentations scéniques importantes auxquelles se rapportent 73 notices.*

(1) Pour tous renseignements s'adresser à Monsieur le Directeur de la Bibliothèque de l'Université Paris VIII, route de la Tourelle, 75571 Paris Cedex 12.

Nous n'avons en revanche admis aucune restriction de principe pour le théâtre dramatique pris dans une très large acceptation. Les instruments de travail, dont disposent actuellement chercheurs et professionnels du spectacle, sont conçus en fonction de moyens et d'objectifs plus ou moins limités : l'Annuaire du spectacle recense surtout les spectacles parisiens ; les numéros spéciaux d'ATAC Informations de septembre 1972 et septembre 1973 portent sur les spectacles des adhérents de l'A.T.A.C. (Association technique pour l'action culturelle). Aussi nous a-t-il paru utile de rendre compte du plus grand nombre possible de spectacles français et étrangers représentés en France au cours de cette saison 1973-1974. Les notices que nous présentons concernent donc aussi bien les théâtres privés que subventionnés, les jeunes compagnies sans statuts que les établissements de la décentraliation, les maisons de la culture et théâtres de province que les salles parisiennes, les théâtres traditionnels que les cafés-théâtres. Les seules limites de fait de notre travail sont l'absence ou l'insuffisance des renseignements. Nous nous attacherons à réduire ces lacunes dans les prochains répertoires. Sans doute sera-t-il toujours illusoire de prétendre à l'exhaustivité mais nous espérons y tendre d'année en année.

L'évolution des formes traditionnelles du théâtre qui se manifeste depuis plusieurs années déjà nous a conduit d'autre part à inclure dans le domaine théâtral un assez grand nombre de spectacles ne reposant pas sur une œuvre dramatique proprement dite, notamment des montages poétiques et certains spectacles de café-théâtre.

Enfin, dans le même souci d'apporter la plus large information possible, nous avons retenu non seulement les créations d'œuvres nouvelles ou les nouvelles présentations scéniques mais encore les reprises, dans la même présentation scénique, de spectacles antérieurs.

Ce travail, ambitieux, encore incomplet mais perfectible, a été rendu possible, nous l'avons déjà indiqué, par l'existence d'un fichier permanent de renseignements sur les spectacles dont l'élaboration repose sur le dépouillement régulier et immédiat de toute source d'information qui nous soit accessible. Ces sources sont essentiellement :

les pages-spectacles de la presse parisienne,  
les périodiques spécialisés dans les arts du spectacle,  
les périodiques émanant directement des entreprises de spectacle,  
les programmes, affiches, calendriers de représentation, tracts divers.

C'est dire qu'un tel travail doit nécessairement s'appuyer sur des documents nombreux, spécifiques, récents, et que les ressources des collections des Arts du spectacle de la Bibliothèque de l'Arsenal sont un rapport d'un grand prix.

La notice issue du dépouillement des documents d'actualité est rédigée, après examen critique des renseignements recueillis, selon les principes du CREDAS. L'une des options de ce code réside dans la rédaction de fiche de base formulant l'identité et les caractéristiques des spectacles. [...

Cécile Giteau.